

Zeitschrift: Bulletin de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles = Bulletin der Naturforschenden Gesellschaft Freiburg

Herausgeber: Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles

Band: 71 (1982)

Heft: 1-2

Artikel: Rive sud du Lac de Neuchâtel, valeur naturelle et problèmes de protection

Autor: Antoniazza, M. / Rollier, M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-308608>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rive sud du Lac de Neuchâtel, valeur naturelle et problèmes de protection

par M. ANTONIAZZA et M. ROLLIER,
Groupe de travail rivés du Lac de Neuchâtel de
la Ligue Suisse pour la Protection de la Nature, 1400 Yverdon, Rue des Cygnes 39

En juin 1980, les services d'aménagement du territoire des cantons de Vaud et de Fribourg publiaient un projet de plan directeur de la rive sud du Lac de Neuchâtel. Ce projet est un pas important vers une protection efficace de cette rive car il reconnaît l'importance prioritaire des milieux naturels et propose des mesures visant à leur conservation et à une intégration harmonieuse des activités humaines riveraines.

Une des mesures proposées est une gestion efficace des zones naturelles en collaboration avec la LSPN.

En effet, parallèlement au travail des cantons, la LSPN a mis sur pied un groupe de travail intercantonal chargé de définir les problèmes de conservation de ces rives et de proposer les mesures propres à assurer la protection des rives naturelles. Cette étude a déjà abouti à la campagne nationale d'information et de récolte de fond de 1980 (Pro Natura Helvetica 80, Action commune de la LSPN et du WWF suisse) et à un rapport qui a été publié en automne 1981.

La valeur exceptionnelle des rives du Lac de Neuchâtel tient à quatre grandes qualités :

- *La proximité d'un arrière-pays rural* qui n'a pas connu la pression de développement d'autres régions du Moyen-Pays et qui conserve de ce fait de nombreuses qualités naturelles.
- *Les dimensions des zones naturelles riveraines*, quelque 20 km² dont 800 ha de marais non-boisés. Ces dimensions sont essentielles pour des espèces animales exigeantes (comme le héron pourpré) ou pour permettre l'établissement de grandes populations d'espèces spécialisées, comme les locustelles ou les rousserolles dont la rive abrite à elle seule la majeure partie des effectifs suisses.
- *La diversité des milieux naturels* leur permet d'abriter de nombreuses communautés animales et végétales rares, car spécialisées des zones humides, devenues très rares en Suisse. Elles abritent ainsi 10 associations végétales rares, les 13 espèces de batraciens, la plupart des reptiles et des mammifères du Moyen-Pays et quelque 90 espèces d'oiseaux nicheurs.
- Enfin *ces grèves sont une étape migratoire importante* pour des millions d'oiseaux appartenant à quelque 200 espèces, et le lac est un refuge hivernal pour quelque 50 000 oiseaux d'eau.

C'est le *projet de route nationale N1* à travers les grèves situées entre Yverdon et Estavayer qui a suscité la réaction des milieux préoccupés de protection de la nature car avant cette région était peu menacée. Mais la prise de conscience est telle qu'elle ira certainement au delà du seul abandon de ce tracé.

Car le problème le plus important actuellement, c'est le *développement explosif du tourisme lacustre et ses corollaires*, l'extension des surfaces urbanisées, la création de ports

(depuis 1960, augmentation annuelle moyenne des bateaux de 10%) et une pression croissante du public sur les zones naturelles.

Autres problèmes: l'*eutrophisation* des eaux qui conduit à la régression des roselières lacustres et l'*atterrissement* qui provoque la disparition des étangs et l'embroussaillement des prairies marécageuses. *La deuxième correction des eaux du Jura* a considérablement affaibli les crues du lac et les marais trop peu inondés à la belle saison se boisent plus rapidement. Enfin, l'*érosion* des rives est également active, surtout dans la partie ouest du lac, et ce sont 1 à 2 ha de marais qui sont ainsi annuellement repris par le lac.

Si la rive SE du Lac de Neuchâtel conserve encore actuellement une valeur naturelle exceptionnelle, l'ensemble des problèmes évoqués rendent la situation préoccupante et même alarmante à certains égards. Ce sont ainsi chaque année de 5 à 10 ha de marais qui disparaissent, et la régression au cours des 20 dernières années de certains milieux fragiles et de plusieurs espèces animales (oiseaux, poissons) sont des indices très sûrs de la dégradation de l'ensemble de l'écosystème lacustre.

C'est pour enrayer cette banalisation croissante que les milieux soucieux de protection de la nature se sont décidés à faire l'impossible pour conserver à ces rives leur valeur naturelle actuelle. Il importe de leur point de vue que les zones naturelles soient maintenues dans leurs dimensions et dans leur qualité, et que toutes les communautés animales et végétales qui y vivent soient sauvegardées en maintenant ou en recréant au besoin les conditions indispensables à leur survie. Pour atteindre ces objectifs et pour résoudre au mieux les différents problèmes évoqués, il y aura lieu d'appliquer rapidement les mesures de protection suivantes:

- Stabilisation de l'urbanisation, des aménagements touristiques et de la navigation de plaisance en zone riveraine à leur niveau actuel.
- Renforcement de la protection légale des zones naturelles. Réglementation adéquate de la pénétration du public dans les marais allant de simples prescriptions (par exemple: interdiction de camping sauvage, de feux hors endroits aménagés) à des interdictions saisonnières de pénétration dans les zones naturelles, ceci par secteur, en fonction de la sensibilité variable des communautés naturelles. Par exemple, si la pénétration libre du public sur certaines dunes littorales n'est que peu dommageable, celle dans les roselières lacustres ou dans les étangs peut être très grave.
- Meilleure information des résidents et visiteurs de ces rives, notamment par mise à disposition du public de sentiers-nature et autres structures d'information.
- Meilleure épuration des eaux (notamment des zones touristiques) et régulation du lac tenant mieux compte des exigences écologiques.
- Entretien régulier des marais, par fauchage d'environ 150 à 200 ha de marais chaque année, par protection des roselières et des étangs existants et par recréation de milieux devenus rares.
- Gestion des forêts riveraines compatible avec le maintien de communautés animales et végétales diversifiées.

L'effort à fournir est considérable et demandera la bonne volonté de chacun, mais c'est à ce prix seulement que nous parviendrons à conserver pour les communautés naturelles ce cadre de vie précieux et pour l'homme ce site de détente et de loisirs intact et tranquille.